

SECRETARIAT

PV N° 1 du 02/09/2019

PRESENTS : BARUTHIO Rémy, FOHRER Serge, HERRMANN, Emile, JAMIN Estelle, MALBLANC Michel, MARRET Stéphanie, TROESCH André.

EXCUSES : APFEL Sylvie, BECKER Franck, GRAFF Lionel.

ABSENTS : GRATALOUP David, JACQUEMIN Christophe, KURTZ Patrick.

Président : André TROESCH accueille les membres présents en leur souhaitant une bonne saison sportive après ces congés. Il informe que la subvention du FDVA a été refusée par la DRJSCS, que le CNDS est toujours en cours d'attribution il transite désormais par la FFVB via la Ligue du Grand Est. Des informations sur la hauteur du CNDS devenu PSF (PROJET SPORTIF FEDERAL) ne devrait pas intervenir avant fin DECEMBRE 2019.

Il donne la parole à Michel MALBLANC avec qui il couvre les deux sites de l'action VITAL SPORT cette année. Les cadres de la commission technique qui seront présents lors de cet évènement le feront à titre gracieux.

Le président a trouvé une candidate pour un contrat civique en la personne de MERGNER Charlotte ancienne joueuse de SAVERNE. Son contrat prendra effet le 1^{er} octobre 2019. Une de ses missions sera de monter un dossier SPONSORING au nom du CDVB. Lors de la réunion du Bureau Directeur de la Ligue il a été informé que les inter zones sont fixées au 18 et 19 avril 2020. C'est le CDVB 67 qui est chargé de l'organisation.

Secrétaire : Le secrétaire aborde les points de la réunion du Bureau Exécutif qui s'est tenu mercredi 28 août 2019 avec comme invité Lionel GRAFF président de la commission technique. Des sujets épineux ont été abordés lors de cette réunion, comme l'indemnisation des cadres. Le trésorier nous rend attentif à cette ligne budgétaire, vu que chaque année les subventions ne font que baisser. Il rappelle de concert avec le président qu'il est indispensable de sensibiliser tous les intervenants sur le fait que les actions que nous menons au sein du CDVB 67 impliquent également une partie de bénévolat dans l'intérêt de notre discipline.

La demande du club d'IMANA est discutée et le Bureau Exécutif propose d'intégrer cette équipe féminine au championnat départemental sans pouvoir prétendre au titre de championne. Cette proposition est adoptée par le Bureau Directeur Départemental avec cinq voix POUR, une CONTRE, et une ABSTENTION.

Il informe également que Madame Barbara SCHUSTER ne couvrira plus notre discipline dans le cadre de son activité professionnelle.

Trésorier : Emile HERRMANN présentera régulièrement la situation financière intermédiaire compte tenu de la baisse plus que conséquente des subventions et du refus des derniers dossiers présentés. Il devient indispensable d'adapter et de surveiller en cours de saison les charges par rapport aux produits.

La proposition d'indemniser les cadres technique d'un montant forfaitaire de 55€ par journée **et pour cette saison 2019 / 2020** est adoptée à l'unanimité après une discussion fournie.

Concernant les frais de déplacements des cadres il est rappelé qu'il y a possibilité d'établir un état de ces frais et d'en faire don au CDVB 67. Un reçu fiscal qui donnera lieu à un crédit d'impôt sera délivré.

Les journées de regroupements seront à revoir à la baisse pour rester dans un budget en nette diminution suite aux informations communiquées par la LIGUE lors de la réunion du Samedi 31 08 2019 à SAINT-DIE.

Pour les WE de tournoi un forfait sera établi par le président de la commission au cas par cas. Tous les cadres œuvrant pour le CDVB devront posséder un diplôme de formateur ou être en cours de formation, voir les nouvelles qualifications requises par la FFVB.

Arbitrage : Les soirées d'informations sont fixées au jeudi 26/09/2019 et 02/10/2019 à 19h30 à la MDS. Un cycle de formation d'arbitres stagiaires se fera courant octobre 2019. Les candidats seront évalués lors d'un tournoi de fin de saison.

Sportive Adultes : Serge FOHRER a travaillé les championnats garçons et filles. Ils sont visibles sur le site. Vu le nombre restreint d'équipes féminines, et ayant fait un tour de table, il propose de ne faire qu'une seule poule avec une deuxième phase. Cette nouvelle formule sera bientôt consultable sur le site. Adopté à l'unanimité.

Sportive Jeunes : Sylvie APFEL a fixé la date la rentrée obligatoire au mardi 17 septembre 2019 à 19h30 à la MDS.

Statuts-Règlements : R.A.S.

Technique : Lionel GRAFF n'a pas pu se libérer professionnellement. Les points concernant son domaine ont été discuté avec lui lors du BE et approuvé par le BDD.

La prochaine réunion du Bureau Directeur Départemental se tiendra le Mercredi 30 octobre 2019.

Le Président clos la réunion à 21h15.

Le secrétaire général

R. BARUTHIO